

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON

DU 10 DECEMBRE 2014

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Master Recherche

- Recherche en Sciences de Gestion

Doctorat

L'IAE est habilité à recevoir la
Taxe d'Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens.

Le directeur ouvre la séance à 10h00.

Présents ou représentés : ANTEBLIAN Blandine, CHADEFAX Martial, COLLANGE Véronique, FILSER Marc, HERVE Fabrice, MERCIER Samuel, NOTEBAERT Jean-François, RENAUD Agnèle, WEGMANN Grégory, DESPRES Alice, DROUX Rachel, SANHAJ Karim, SANDRE Matthieu, GILLARD Marie, BOCQUET-ROUSTAN Sandrine, PELLECUER Liliane, PRZEDWOJ Valérie, VINCENOT Sylvette.

Excusés : DESBRIERES Philippe, DE MESNARD Louis, LAARADH Kamel, LASSALLE Frédéric, JECKER Bénédicte.

1. Informations générales : approbation du PV du Conseil du 04/11/14

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

(14 VOIX)

2. Désignation de 4 personnalités extérieures (article 5 des statuts)

Propositions :

- Jean-Marc DELATTRE
- Jean-Pierre ANNONE
- Catherine PETITJEAN
- Jérôme LORIOT ou Gwenola MALICET sous réserve de respecter la parité hommes/femmes appréciée parmi l'ensemble des membres extérieurs.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

(14 VOIX)

3. Budget 2015

Présentation de la structure budgétaire de la composante et du CREGO.

Identification sur un centre financier de la bibliothèque, des relations internationales, du droit fiscal et de la formation continue.

Le contenu : dotation de fonctionnement de 19 000 € pour l’IAE et 42 250 € pour le CREGO.

Recettes pour les inscriptions du TOEIC et du Score Message.

Affectation de 50 000 € pour l’IAE et 50 000 € pour le droit fiscal (taxe d’apprentissage). Sur ces sommes là, nous proposons un prélèvement de 30 000 € pour les heures complémentaires, les 20 000 € restant seront affectés à la bibliothèque de l’IAE.

Contrainte supplémentaire : prélèvement UB sur la dotation globale de fonctionnement. Calcul basé sur 15% de la taxe d’apprentissage collectée en composante.

Le budget élaboré est déséquilibré, la dotation de l’université et la taxe d’apprentissage prévisionnelle ne permettant pas de couvrir les dépenses courantes incompressibles.

JF Notebaert : Pas de transparence sur les subventions versées par le Conseil Régional au titre des formations en apprentissage. Action à mener auprès du SEFCA (projet de convention).

AVIS FAVORABLE A L’UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

(14 VOIX)

4. E-candidat en M2

L’expérimentation e-candidat a été menée ces 2 dernières années par quelques composantes de l’université (UFR SVTE, Santé, ESIREM et Sciences tech).

S. Vincenot fait une présentation du dossier E-candidat :

Dossier de candidature non modifiable est unique pour toutes les formations de l’UB, l’étudiant complète ses coordonnées personnelles, son cursus post bac et professionnel, les stages, les formations complémentaires professionnalisantes.

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Master Recherche

- Recherche en Sciences de Gestion

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la Taxe d’Apprentissage : Cadres Supérieurs & Cadres moyens.

Dossier accompagné d’un formulaire complémentaire (PDF) contenant des renseignements propres à chaque formation (niveau langues, travaux personnels, candidatures autres masters ...)

Liste des pièces justificatives à fournir (photos identité, CV, lettre motivation, copie diplômes...)

Les dossiers ne sont pas dématérialisés. L’étudiant envoie ces documents à l’adresse indiquée sur le dossier avant la date de clôture des candidatures.

Un numéro de dossier est attribué automatiquement à chaque étudiant. Dès réception du dossier, le secrétariat envoie par mail une confirmation précisant dossier complet ou incomplet.

Après examen des dossiers par la commission, les résultats sont envoyés par mail à chaque étudiant : admis, admissible avec date pour l’entretien, refus motivé.

Les points positifs pour le candidat :

- Saisie des informations en ligne (moins d’erreurs et gain de temps)
- Les étudiants ont l’habitude de ces outils, cela permet augmenter l’attractivité de la formation
- Pour les étudiants inscrits à l’UB, le dossier est déjà pré-rempli
- Suivi en ligne et réception d’un mail à chaque opération : dossier arrivé complet, incomplet, pièces manquantes, admissibilité avec entretien, avis commission, modalités d’inscription pour les avis favorables.

Les points positifs pour le gestionnaire de formation :

- Paramétrage des dossiers, calendrier des candidatures, formulaires complémentaires, les pièces justificatives
- Simplification de la gestion des nombreux dossiers et gain de temps
- Extraction tableaux à destination de la commission pédagogique
- Saisie des résultats de la commission, envoi automatique de mails aux étudiants (plus de courrier) dans des délais très courts.
- Suivi de l’avancement des dossiers
- Possibilité de gestion automatique des listes complémentaires
- Inscriptions administratives par le Web (laissez-passer automatique) pour les réponses en master 2 en formation continue,

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Master Recherche

- Recherche en Sciences de Gestion

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la
Taxe d’Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens.

Attention, pas de gestion des parcours au niveau d’une même formation

- ✓ **Pour l’année universitaire 2014-2015, nous avons traité environ 2400 dossiers pour 13 masters de l’IAE (412 dossiers en L3, 60 dossiers en Master 2 Recherche (dont 23 dossiers campus France)).**

Proposition : E-candidat pour les M1 et les M2 sauf le MAE et le M2 Recherche.

Problème de gestion des listes complémentaires. Les enseignants ne souhaitent pas voir apparaître le rang de classement sur la liste complémentaire (sauf pour le M2 GRH).

Se pose également la question du délai des 2 mois pour le traitement des dossiers. Il est proposé d’effectuer un rétro planning par diplôme. Chaque diplôme pourra déterminer la date de mise en ligne des dossiers en fonction des entretiens.

Plusieurs questions vont être remontées à la scolarité centrale et au service juridique.

5. **Loi de simplification administrative, circulaire du 12/11/2014 : principe « le silence vaut acceptation »**

Point traité en même temps que le point 4. Beaucoup de questions restent en attente de l’expertise du PAJI de l’uB.

6. **Accès PEG au sous-sol bibliothèque IAE : question de sécurité**

La porte d’accès au PEG du côté de la bibliothèque n’est pas sécurisée côté Bd Petitjean. La salle de convivialité a été refaite, et il va y avoir une hausse de fréquentation. Proposition de transformation de la porte en issue de secours. L’idée étant de limiter le risque d’intrusions. Réflexion technique en amont (caméra, miroir...)

7. **Point d’actualités**

- Proposition de convention avec l’Université Mc Gill (Canada) sur la base d’une initiative d’IAE France. Cette convention permettra à chaque IAE d’envoyer des étudiants au Canada durant 1 semestre (été et automne pour étudiants de niveau M1). Vote sur une convention cadre pour cet envoi d’étudiants dès l’été 2015.

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Master Recherche

- Recherche en Sciences de Gestion

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la Taxe d’Apprentissage : Cadres Supérieurs & Cadres moyens.

**AVIS FAVORABLE A L’UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU
REPRESENTES**

(14 VOIX)

- Ouverture d’un parcours chargé d’affaires entreprise (CAE) en partenariat avec le CFPB, si possible à la rentrée 2015.

**AVIS FAVORABLE A L’UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU
REPRESENTES**

(14 VOIX)

8. Questions diverses

S. Vincenot indique que la réservation des salles est souvent communiquée aux secrétariats pédagogiques dans un délai restreint. S. Bocquet-Roustan et G. Wegmann mettent en avant les contraintes fortes pesant sur le service planning : travaux et demandes fréquentes de changement de salles.

Stage de la L3 : Véronique Collange souhaite organiser une réunion pédagogique portant sur la question des flux en janvier.

Signalétique : demandes de devis en cours.

Barrière du parking : proposition de financer une borne rétractable. Demande transmise aux services techniques.

L’ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 12H00.

La secrétaire de séance



Valérie PRZEDWOJ

Le Directeur de l’IAE



Fabrice HERVE

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Master Recherche

- Recherche en Sciences de Gestion

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la
Taxe d’Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens.